



**91 rue Principale
Le lavoir
01390 Mionnay
sports.eskpade@gmail.com
06 77 79 10 18**

Siret :87953970800013

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1 .Inscription

Votre demande est enregistrée dès réception du dossier d'inscription dûment rempli, accompagné du versement de l'acompte ainsi que les règlements 1,2 débités aux dates mentionnées sur la fiche d'inscription.

2. Prix et prestations

Les prestations suivantes sont comprises dans le prix indiqué : l'hébergement / les repas / l'encadrement. Le prix du séjour est forfaitaire, aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible. L'effectif des mineurs indiqué peut être légèrement modifié. 60 jours avant le départ, le séjour doit être payé intégralement sans que sports eskpade n'ait à pratiquer de relance. Le règlement doit être accompagné du nom et prénom de l'inscrit . Le non-paiement du solde dans ce délai entraîne automatiquement l'annulation de l'inscription. Dans ce cas, nous appliquons les conditions d'annulation précisées au chapitre suivant.

3. Conditions d'annulation

En cas de désistement de votre part quelle qu'en soit la raison (**Covid compris**), il sera retenu pour chaque mineur inscrit : 5% du montant total du séjour si l'annulation est signifiée plus de 60 jours avant le départ. 25% du montant total dans les mêmes conditions si le délai est de 60 à 30 jours .100% du montant total du séjour si le délai est inférieur à 30 jours.

4. Assurance

Sports eskpade, son encadrement, ses participants par le biais d'une assurance, responsabilité civile professionnel couvre l'ensemble des activités lié au séjour de vacances. Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts (prévoir des vêtements peu chers et peu salissants). Annulation : voir articles 3 .

5. Perte et vol

Il n'est pas rare qu'en collectivité un enfant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Sports eskpade ne peut être tenu pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, argent de poche, lunettes, portable...). Le trousseau indicatif mis à disposition des familles n'est pas un document contractuel qui engage la responsabilité des animateurs, même s'ils ont un rôle aidant auprès des enfants. Les parents doivent aussi responsabiliser leur enfant au respect et vis à vis de leurs affaires personnelles. L'obligation des assurances en cas de vol exige qu'une infraction soit constatée. Les petits vols pouvant se produire sur les centres ne rentrent pas dans ce cadre.

6. Argent de poche

Il n'est absolument pas indispensable car en colo tout est compris. Si les parents décident néanmoins de munir leur enfant d'espèces, nous leur conseillons la modération et rappelons leur pleine et entière responsabilité en cas de perte ou de vol.

7. Activités

L'ensemble des activités est clarifié dans la description du séjour. C'est une présentation sommaire des séjours pour faciliter les choix. N'hésitez pas à demander des précisions et à venir aux réunions d'information. En cas de circonstances exceptionnelles, les activités prévues dans cette brochure peuvent être modifiées, elles seront alors remplacées par d'autres. En cas de refus de l'enfant ou du jeune de pratiquer les activités prévues, malgré les sollicitations des animateurs, nous ne l'obligerons pas.

8. Droit à l'image

En inscrivant votre enfant, vous acceptez que celui-ci soit pris en photo ou filmé dans le cadre de reportages TV sur les colonies. Si toutefois le responsable légal refuse cette utilisation de l'image, il devra le notifier par écrit à Sports eskpade avant le début du séjour.

9. Inscriptions services sociaux, éducation spécialisée et mineurs en situation de handicap

Limitées et préparées dans une volonté de réussite et de mixité sociale équilibrée, chaque inscription est conditionnée à la signature d'une convention avec l'organisme plaçant. Inclusion de mineurs en situation de handicap : une fiche de renseignements préalable à l'inscription devra être rigoureusement complétée. Sport eskpade réaffirme sa volonté d'ouverture mais rappelle aux parents et institutions qu'elle ne peut être confondue avec des séjours spécialisés de rééducation. Nos équipes d'encadrement ont des compétences d'animation mais ne sont pas des spécialistes du handicap.

10. Renvoi

En cas de délit, d'atteinte intentionnelle aux personnes ou aux biens, d'incivilités répétées, d'inadaptation au séjour, votre enfant pourra être renvoyé chez vous. Vous serez prévenu personnellement et tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur seront alors à votre charge. Aucun remboursement ne sera effectué.

11. Soins médicaux

Durant le séjour, Sports eskpade fait l'avance des frais médicaux suivants : visite chez le médecin / médicaments. En fin de séjour, les feuilles de maladie seront retournées contre remboursement. En cas de maladie, visite du médecin ou accident, vous serez prévenus par le directeur du séjour dans les plus brefs délais.



91 rue Principale
Le lavoir
01390 Mionnay
sports.eskpade@gmail.com
06 77 79 10 18

Siret :87953970800013

FICHE D'INSCRIPTION SEJOURS ETE 2026

ENFANT

NOM :

SEJOUR: « »

PRENOM :

DU..... au

Date de naissance :

Lieu de naissance :

TRANSPORTS

- | | | |
|--|-----|-----|
| 1. J'emmène et récupère directement l'enfant sur le lieu du séjour | oui | non |
| 2. J'utilise le voyage collectif au départ et retour de Mionnay | oui | non |

(Compagnie des transports de l'Ain)

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Nom et prénom du responsable

.....

Téléphone domicile :

.....

Adresse :

.....

Travail :

.....

CP :..... Ville :.....

Portable :

Mail. :.....

.....

REGLEMENT

« A la Montagne »

Prix du séjour.....	430€
Acompte (30% du séjour)	129€
Solde :	
Règlement 1 pour le 30 Avril 2026.....	150,50€
Règlement 2 pour le 30 Juin 2026.....	150,50€

« Pré Ado 11-14 ans »

Prix du séjour.....	410€
Acompte (30% du séjour)	123€
Solde :	
Règlement 1 pour le 30 Avril 2026.....	143,50€
Règlement 2 pour le 30 Juin 2026.....	143,50€

« Base de Loisirs 6-12 ans »

Prix du séjour.....	395€
Acompte (30% du séjour)	118,50€
Solde :	
Règlement 1 pour le 30 Avril 2026.....	138,25€
Règlement 2 pour le 30 Juin 2026.....	138,25€

AUTORISATION DES PARENTS

Nous soussignés, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de fonctionnement des séjours, déclarons y souscrire et autoriser notre enfant à participer à toutes les activités prévues, déclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorisons le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

A.....Le.....

Écrire « lu et approuvé » et signer



91 rue Principale
Le lavoir
01390 Mionnay
sports.eskpade@gmail.com
06 77 79 10 18

Siret :87953970800013

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ENFANTS Eté 2026

ENFANT

NOM : PRENOM:.....
Date de naissance :..... Lieu de naissance :.....

PARENTS OU RESPONSABLE LEGAL

PERE : (Nom et Prénom) :
.....

...
Adresse :

...
.....

CP :..... Ville :.....

Mail. :.....

Téléphone domicile :

....
Travail : Portable :

.....

MERE : (Nom et Prénom) :
.....

Adresse :

.....

CP :..... Ville :.....

Mail. :.....

Téléphone domicile :

Travail :Portable :

AUTRE RESPONSABLE : (personne qui a la charge effective de l' enfant autre que les parents)

Nom et Prénom.....

Lien avec l' enfant

Adresse.....

Mail@.....

.....

Téléphone domicile.....

Travail Portable

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Nom de l'Agence : Adresse :

N° de Tél : N° de police :

EN CAS D'ACCIDENT NECESSITANT UNE INTERVENTION URGENTE, NOUS SOUHAITONS QUE NOTRE/NOS ENFANTS SOI(EN)T TRANSPORTE(S) A L'HOPITAL :

Selon avis des secours (*) OUI ou celui de votre choix (indiquez lequel)

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT AUTRES QUE LES PARENTS

Lien de parenté : NOM et

PRENOM :

Téléphone domicile : Travail :

Portable :

ALIMENTATION : Contre-indications médicales, allergies, régime, etc. :(*) OUI NON

Si oui, lesquels (en l'absence de renseignements, nous considérerons qu'il n'y a pas de particularité(s) alimentaire(s) pour cet/ ces enfant(s)).

.....
.....
.....
.....

Nous certifions sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date :

Signatures obligatoires précédées de la mention « lu et approuvé » :

Père
légal

Enfant

Mère

Autre responsable

